

Le Club PLM est le Club d'Entreprise dédié à la gestion du cycle de vie de produit où Responsables Bureau d'Etudes, Responsables Projet PLM, Directeurs des Systèmes d'Information... témoignent et enrichissent leurs bonnes pratiques

Le CLUB PLM a pour objectifs de :

- Partager les expériences et les bonnes pratiques en gestion de projet PLM ;
- Avoir une réflexion commune sur le plan stratégique de l'approche PLM ;
- Echanger sur les différentes utilisations des logiciels PLM.

Les travaux du Club PLM sont basés sur la convivialité, la diversité et la qualité des échanges.

Le Club PLM est né de la volonté des chefs de projets et d'utilisateurs du PLM d'élargir leur réflexion et domaine de compétences dans la conduite de projets PLM. Ils souhaitent mettre à profit la présence de multiples acteurs régionaux en créant un réseau d'entreprises permettant de se comparer, d'échanger, de dialoguer au delà du noyau dur incontournable (entreprise - intégrateur - éditeur).

Les expériences vécues alimentent ainsi une base de réflexion des «bonnes pratiques» du PLM et la richesse amenée par la diversité permet à chacun de compléter son approche de ce que peut-être le PLM par une vision plus exhaustive des risques, des potentialités et des facteurs de succès.

PARTICIPATION 2021 AU CLUB PLM

Forfait annuel 1100 HT¹ - (1320€ TTC) comprenant :

- La participation (non nominative) à **4 réunions** se déroulant chez des adhérents du Club PLM ou sur le salon Progiels ;
- Les **frais d'invitation d'experts externes** et les frais de repas de travail ;
- Une **mise en relation active des adhérents** au moyen de l'annuaire du Club.

Le lancement de manifestations et/ou travaux spécifiques (voyage d'étude, journée de travail, rapport d'étude...) peut-être demandé au Club et feront l'objet d'une évaluation spécifique.

La participation au Club PLM ne comprend pas l'adhésion à l'association Thésame qui reste facultative.

Toute personne d'une société membre s'engage à ne pas publier, ni divulguer, de quelque façon que ce soit sans l'accord écrit des membres du Club PLM concernés, les informations auxquelles elle a accès lors des réunions du Club PLM et via les autres échanges liés au Club PLM (email, etc...).

¹ Pour les entreprises hébergeant une réunion du Club, la participation de l'année suivante s'élève à 600€ HT (720€ TTC).

	Tarif HT	Tarif TTC	Votre choix
Participation au club PLM 2021	1 100 €	1 320 €	
Participation au club PLM 2021 (si hôte 2020)	600 €	720 €	

VOS COORDONNÉES

Entreprise / Organisme :

Numéro SIRET :

Effectif du site :

Code NAF :

Adresse :

Adresse de facturation (si différente) :

Contact

Nom / Prénom :

Fonction :

Tél :

Email :

En cochant cette case, je signifie mon refus que les coordonnées des membres de mon entreprise soient partagées aux autres membres du club PLM.

VOTRE RÈGLEMENT

Nous vous remercions d'adresser votre adhésion et votre règlement :

- Par chèque à l'ordre de Thésame
- Par virement sur le compte Crédit Agricole des Savoie Annecy

Date, Signature et Cachet

IBAN FR76 1810 6000 1994 4477 6405 079

Code BIC : AGRIFRPP881

Avec la mention « Participation Club PLM 2021 ».

Une facture acquittée vous sera adressée après règlement.

NOUS CONTACTER